

Loi sur l'assainissement des finances de l'Etat – Votation du 26 avril

Les enseignements d'un « NON » cinglant à l'austérité

Gaétan Zurkinden, secrétaire régional

Dimanche 26 avril, la population fribourgeoise a infligé un véritable camouflet au Conseil d'Etat en rejetant à 68,6% son plan d'austérité. Une humiliation pour le gouvernement et les milieux – très influents – qui appelaient à voter « oui » à la LAFE : 3 des 4 plus grands partis politiques (Le Centre, le PLR, l'UDC), les deux tiers des député-e-s du Grand Conseil et l'ensemble du patronat (Union patronale fribourgeoise ; Chambre de commerce et d'industrie fribourgeoise), à l'unisson dans une « union sacrée » pour couper dans les prestations et les salaires.

PAS DE ROSTIGRABEN

Le rejet de la LAFE est massif et sans ambiguïté : 48'318 fribourgeois-e-s (soit 68,6% des votant-e-s) ont refusé la LAFE, contre 22'140 (soit 31,4%) qui l'ont soutenue. Entre les deux, un gouffre !

Les 7 districts du canton ont dit « NON » à plus de 60% - 4 d'entre eux à plus de 70% (Sarine, Gruyère, Glâne, Veveyse). Toutes les communes fribourgeoises – à l'exception d'une seule, Greng, qui s'apparente plus à un ghetto pour riches qu'à une commune ordinaire : 176 habitant-e-s dont 18 millionnaires – ont refusé la LAFE.

Fait marquant : il n'y a pas de « röstigraben » comme on a pu l'observer lors de certaines votations (exemple : EFAS) entre la partie francophone et la partie alémanique du canton : du Jaun (non à 65,2%) à Siviriez (non à 76,9%), de la Ville de Fribourg (non à 74,1%) à Estavayer (non à 66,7%) ou encore de Semsales (non à 67,9%) à Kleinbödingen (non à 66,6%), en passant par Planfayon (non à 67,1%), c'est tout un canton qui a refusé de couper dans les hôpitaux, les crèches, les EMS ou les transports publics.

DEROUTE HISTORIQUE

A Fribourg, il s'agit, sans doute, de la plus grande déroute, en votation, pour une coalition réunissant gouvernement, partis politiques majoritaires, député-e-s et milieux patronaux.

On peut en tirer un certain nombre d'enseignements. Tout d'abord, le rejet de la LAFE est le fruit des mobilisations massives organisées, en 2025, contre les plans d'austérité du gouvernement : manifestation du 4 juin (2'500 participant-e-s), manifestation du 24 septembre (3'000 participant-e-s), journée d'actions et de grève du 1er octobre (4'000 salarié-e-s y ont participé). Sans ces mobilisations de masse, jamais le Parti socialiste n'aurait lancé le référendum contre la LAFE. Ces mobilisations ont également permis de faire un travail de conscientisation, auprès

de la population fribourgeoise, sur la politique d'austérité du gouvernement et ses conséquences.

SALARIES AU CŒUR D'UNE CAMPAGNE FRONTALE

Le large rejet de la LAFE est également le produit d'une campagne frontale. Nous avons dénoncé clairement les conséquences désastreuses de l'austérité sur les prestations et les salaires, de même que les affabulations du gouvernement concernant la soi-disant « mauvaise situation financière des finances publiques », plutôt que d'édulcorer notre message pour rallier d'hypothétiques « alliés », comme cela a été tenté dans le cadre de la votation sur le salaire minimum, avec le résultat que l'on connaît (rejet à hauteur de 53,54%).

Surtout, nous avons mis au centre de la campagne celles et ceux qui font vivre l'hôpital et nos EMS, qui s'occupent des jeunes victimes de violence, qui éduquent nos enfants, qui conduisent nos bus. Bref les visages de celles et ceux qui, au quotidien, font tenir et fonctionner notre société.

La votation du 26 avril montre que, lorsqu'on s'adresse directement aux salarié-e-s, avec un discours qui nomme les réels problèmes plutôt que de les camoufler pour faire consensus, il est possible de rallier une majorité de la population – qu'elle vive en ville ou à la campagne, qu'elle parle français ou allemand.

QUELLE SUITE ?

Les suites de la votation du dimanche 26 avril seront discutées lors de l'Assemblée générale du SSP du mardi 16 juin (voir invitation en page 6).

Toutefois deux choses paraissent nécessaires. Il faut construire sur ce refus clair de toute politique d'austérité, notamment en exigeant du Conseil d'Etat qu'il retire les autres mesures d'économies figurant dans la PAFE, qui sont de sa compétence et sont entrées en vigueur le 1er janvier 2026. Parmi celles-ci, notamment, le moratoire sur la revalorisation salariale des fonctions de la santé.

Il faut également se préparer aux prochaines mesures d'économies et coupes salariales, qui arriveront tôt ou tard. Probablement pas cette année : on voit mal comment les Conseillers d'Etat en place défendraient de nouvelles coupes avant leur réélection au gouvernement du mois de novembre. Mais, sans doute, dès le printemps 2027.

Les personnes ayant le droit de vote se prononceront le 14 juin prochain sur l'initiative xénophobe de l'UDC
«Pas de Suisse à 10 millions! (initiative pour la durabilité)».

Unité des salarié-e-s contre une initiative xénophobe

Michela Bovolenta, Secrétaire centrale et Alexandre Martins, Rédacteur du journal Services Publics

En Suisse, on vote en moyenne tous les 20 mois sur une initiative contre les «étrangers-ères». L'idée qu'il y aurait une «surpopulation» dans notre petit pays était déjà en vogue dans les années 1970, notamment avec l'initiative Schwarzenbach, qui visait l'immigration italienne.

BOUC ÉMISSAIRE OU COLLÈGUES?

Depuis des années, l'UDC surfe sur la vague anti-immigré-e-s. Avec l'initiative dite «Pour la durabilité», ce parti ne fait que recycler la stratégie du bouc émissaire. Il mobilise la frustration et la peur de l'autre ressenties par celles et ceux que les autorités maintiennent dans la difficulté à joindre les deux bouts, pour faire des

étrangers-ères les responsables de tous les problèmes: pénurie et cherté des logements, bétonnage, embouteillages et trains bondés, baisse du niveau scolaire, perte de «notre» identité.

Or, les faits racontent une autre histoire: la Suisse a été et est bâtie par les maçons immigrés; nos routes, nos villes, nos bâtiments sont nettoyés par des travailleurs-euses immigré-e-s; dans les usines travaillent des ouvriers-ères immigré-e-s; celles qui nous soignent, qui s'occupent de nos aîné-e-s, qui accueillent nos enfants, qui nous servent notre repas au restaurant ou à la cantine sont très souvent des immigrées. En Suisse, 41% de la population est issue de la migration.

POLITIQUE ANTISOCIALE

Accuser l'autre de tous les maux permet à l'UDC de diviser la population et d'escamoter, comme un prestidigitateur, la responsabilité que ce parti porte, avec les autres partis gouvernementaux et le patronat, dans la dégradation des conditions de vie et de travail des salarié-e-s. Car si l'UDC se vend comme le parti du peuple, elle est en réalité le parti des grands patrons, à l'image de la famille Blocher-Martullo, qui a fait fortune sur le dos des ouvriers-ères, dont beaucoup d'immigré-e-s. Or, ce sont précisément les politiques pro-patronales qui sont à l'origine des attaques contre les conditions de vie et de travail de la population.

Les prises de position de l'UDC se font toujours contre la classe laborieuse. D'entente avec les autres partis de droite, elle attaque sans relâche nos services publics, nos salaires et nos retraites :

- Alliée au reste de la droite, l'UDC a voté toutes les coupes budgétaires à la Confédération et dans les cantons, ce qui représente des attaques majeures contre les services qui sont utiles à la population (santé, social, éducation, etc.).
- L'UDC a voté pour la primauté des CCT sur les salaires minimums cantonaux, ce qui remet en cause le principe du salaire minimum et va entraîner des baisses de salaire pour les salarié-e-s les plus précarisé-e-s. L'UDC attaque également toutes les mesures – déjà insuffisantes – de contrôle du marché du travail.
- L'UDC s'est prononcée pour la hausse de la franchise de 300 à 400 francs et pour une taxe de 50 francs pour les urgences, renforçant ainsi la tendance vers une médecine à deux vitesses et le renoncement aux soins.
- En matière de retraites, l'UDC veut augmenter l'âge de la retraite, s'oppose au financement de la 13e rente et défend le démantèlement des rentes de veuve.
- Alors qu'elle ose nommer son initiative «Pour la durabilité», l'UDC s'oppose à l'Accord de Paris pour le climat, soutient le nucléaire et combat toutes les initiatives sur l'environnement. Elle refuse toutes les subventions pour les transports publics et soutient la construction de nouvelles autoroutes. Cela démontre clairement que l'argument de la «durabilité» n'est qu'une instrumentalisation, comme l'UDC l'a fait avec le féminisme.
- En matière de logement, l'UDC est à la pointe avancée de toutes les attaques contre les droits des locataires et s'oppose à l'initiative de l'Asloca contre les loyers abusifs.

LA SOLIDARITÉ CONTRE LA XÉNOPHOBIE

L'initiative de l'UDC s'insère dans un contexte international de montée des extrêmes droites, de banalisation des discours racistes et des pratiques anti-immigré-e-s. Nous devons opposer la solidarité de tou-te-s les salarié-e-s au poison xénophobe que diffuse continuellement l'UDC et qui profite au patronat. En effet, aucun-e travailleur-euse n'a intérêt à ce qu'une couche de salarié-e-s soit dépourvue de droits, alors que le patronat s'en frotte les mains.

L'INITIATIVE EST LE PROBLÈME, PAS LA SOLUTION

Alors que l'UDC prétend résoudre tous les problèmes du pays, le texte est très restreint et se résume à trois points :

1. Limiter la population permanente, qui est constituée des personnes avec la citoyenneté suisse et de celles avec un permis de séjour, ayant séjourné douze mois ou plus en Suisse;
2. Si la population dépasse 9,5 millions: restreindre le droit d'asile, interdire le regroupement familial et refuser tout droit de rester en cas d'admission provisoire;
3. Si la population dépasse 10 millions en 2050: dénoncer l'Accord sur la libre circulation des personnes avec l'Union européenne et le Pacte mondial des Nations Unies sur les migrations (que la Suisse n'a par ailleurs pas signé).

Ainsi, aucun des problèmes sociaux que nous connaissons ne sera résolu en cas de «oui». L'initiative ne va pas réduire le nombre d'immigré-e-s, mais va précariser leur statut de séjour. Il y aura un plus grand nombre de permis frontaliers et de courte durée. Un «oui» à l'initiative de l'UDC aura pour conséquence immédiate la constitution d'une couche de migrant-e-s avec très peu de droits, ce qui précarisera les conditions de séjour et, en cascade, fragilisera encore davantage les droits de l'ensemble des travailleuses-euses, suisses et migrant-e-s.

L'UDC demande la résiliation de l'Accord sur la libre circulation des personnes. Résultat des courses: plus de pression sur les salaires et les conditions de travail de tout le monde.

L'initiative bafoue les droits humains en réduisant à néant le droit d'asile et en supprimant le regroupement familial, avec comme conséquence le retour des «enfants du placard» (enfants clandestins).

Les conflits armés, les catastrophes climatiques, le pillage des matières premières poussent les gens à fuir. La Suisse n'accueille que très peu de monde: les réfugié-e-s, tous statuts confondus, ne représentent que 2,5% de la population. Les traquer comme le fait l'UDC ne résout aucun problème. Cela va juste plonger des êtres humains dans la détresse et la misère.



Solidarité avec les femmes migrantes

Alors que l'UDC prétend résoudre tous les problèmes du pays, La votation sur l'initiative de l'UDC se tient le 14 juin. En ce jour symbolique de la lutte féministe en Suisse, exprimons notre solidarité avec les migrantes en votant NON à cette initiative xénophobe.

Comme toute l'extrême droite européenne, l'UDC instrumentalise la cause féministe, en rendant les hommes immigrés responsables des violences sur les femmes blanches et de l'oppression de «leurs» femmes qui auraient besoin d'être libérées. Ce discours a été déployé lors de la campagne pour l'initiative contre la burqa, que l'UDC a gagnée en 2021.

En réalité, les violences de genre et les féminicides sont commis par les époux, compagnons ou ex, suisses ou étrangers, et non pas par des inconnus. L'oppression patriarcale n'a pas de nationalité.

Au-delà de ce discours, l'initiative de l'UDC fait un déni de réalité et occulte le fait qu'en Suisse romande, 40% du personnel des hôpitaux et des cliniques est issu de la migration et que les femmes y sont majoritaires. Elles sont encore plus nombreuses dans des secteurs moins valorisés comme les soins à domicile, les EMS, le nettoyage, l'hôtellerie-restauration. Ces travailleuses ne sont pas des Kleenex, elles ont leur place ici avec nous et ont droit à un titre de séjour permanent leur assurant de bonnes conditions de travail et de vie.

Par ailleurs, les migrantes seraient très fortement impactées par la remise en cause du regroupement familial, car ce sont majoritairement elles qui viennent rejoindre leur conjoint. L'UDC les condamne à rester au pays et à élever seules les enfants, ou à venir en Suisse clandestinement, avec le retour des «enfants du placard» que la Suisse a connus lorsque les saisonniers n'avaient pas le droit de faire venir leurs familles.

Les femmes et les minorités de genre sont également les premières victimes des violences, des guerres et de la misère. La remise en cause du droit d'asile que prévoit l'initiative conduirait à les refouler et à les vouer ainsi à la souffrance, souvent à l'emprisonnement et à la mort.

Pour elles votons NON à cette initiative xénophobe et antisociale et luttons ensemble pour une société solidaire, égalitaire, respectueuse de nos vies et de notre planète!

Quelles perspectives pour les enseignant-e-s ?

Lionel Roche, secrétaire régional en charge de l'enseignement

En refusant la LAFE, le 26 avril dernier, la population a envoyé un message clair : les services publics ne peuvent plus fonctionner sous un régime permanent de gestion de la pénurie.

ENSEIGNANT-E-S A BOUT DE SOUFFLE

Ce vote concerne directement l'école publique. Depuis des années, le personnel enseignant subit une intensification continue du travail : école inclusive sans moyens, surcharge administrative,

réformes incessantes et fatigue psychique. Cette réalité, confirmée par les études ECOPLAN, a poussé Formation Fribourg et le SSP à déposer en août 2024 une pétition avec quatre revendications:

1. Des unités de maîtrise de classe supplémentaires au primaire et au secondaire 1 ;
2. Une baisse des effectifs par classe, ou le développement du co-enseignement ;
3. Une réforme du système d'aide en matière d'inclusivité ;
4. Une réflexion démocratique sur le numérique scolaire et ses enjeux.



LE PIEGE DE LA CONSULTATION PERMANENTE

Face à ces attentes, la Direction de la formation et des affaires culturelles (DFAC) a choisi d'éluider le débat. Au lieu d'ouvrir de réelles négociations, elle a déplacé le problème vers un long processus de consultation technique (études quantitatives et qualitatives, groupes de travail). Pendant ce temps, les revendications concrètes restent sans réponse. Le cadre de discussion fixé par la DFAC est toujours le même : maîtrise des coûts, absence supposée de moyens, réformes à somme nulle ! Les solutions structurelles — créations de postes ou baisse des effectifs par classe — sont systématiquement écartées, discréditées, ou présentées comme irréalistes.

Crèches en Ville de Fribourg Droit public ou droit privé ?

Julie Salumu, secrétaire en charge de la Petite Enfance

La Ville de Fribourg a mis en consultation un projet de nouvelle gouvernance des structures d'accueil de la Petite Enfance. Il prévoit notamment la création d'une fondation de droit privé chargée d'exercer une mission pourtant essentielle de service public. Le SSP région Fribourg a répondu à cette consultation afin de défendre les intérêts du personnel, des enfants et des familles.

L'accueil préscolaire ne peut pas être pensé uniquement sous l'angle de la gestion ou de « l'efficacité ». Les structures d'accueil jouent un rôle central dans le développement des enfants, l'égalité des chances, l'intégration sociale et la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle. Elles constituent un levier concret pour l'égalité entre femmes et hommes.

Le SSP met en garde contre le choix d'une structure de droit privé pour gérer une mission publique. À terme, cela pourrait fragiliser les garanties du personnel, renforcer les logiques comptables et réduire l'autonomie pédagogique des structures.

LE DANGER DE LA REVISION DU RPENS

C'est dans ce cadre que la révision du Règlement du personnel enseignant (RPens) devient inquiétante. Le risque est de voir le « mandat professionnel » redéfini, pour adapter le métier à la pénurie organisée. Plutôt que d'allouer des ressources, l'État tente de faire absorber aux enseignant-e-s des tâches supplémentaires, étendant le travail « invisible » et la disponibilité. Cette gestion s'inscrit dans une logique de management public visant la flexibilisation et l'intensification du travail à l'école. Elle s'accompagne d'un renforcement du pilotage hiérarchique.

CHANGER LE RAPPORT DE FORCE

Mais le rejet de la LAFE change la donne. Avec ce vote, la légitimité de l'austérité est affaiblie. Pour l'intersyndicale, une conclusion s'impose : il faut sortir du « faux dialogue » imposé par la DFAC. Une consultation n'est pas une négociation ; les études ne remplaceront jamais des engagements politiques concrets.

Le SSP – Groupe enseignement propose aux enseignant-e-s de revenir au cap fixé par le cahier de revendications issu de la consultation de la base en 2024 et plébiscité en Assemblée intersyndicale extraordinaire. C'est sur cette base — moyens, effectifs et reconnaissance du travail réel — que, ces prochains mois, doit se construire une mobilisation des enseignant-e-s susceptible de mener à des améliorations concrètes.

ASSC : la classe 12 sera possible dès le 1er janvier 2027 !

Julie Salumu, secrétaire en charge des ASSC

Le Conseil d'État fribourgeois nous a informés qu'une décision concernant l'octroi de la classe 12 aux Assistant-e-s en soins et santé communautaire (ASSC) serait rendue avant la fin de la législature, soit au plus tard le 31 décembre 2026. Cette annonce a été faite lors d'une rencontre, le 9 mars dernier, avec l'AFDASSC-SSP – l'association syndicale défendant les ASSC dans le canton de Fribourg – au cours de laquelle le gouvernement a également indiqué travailler actuellement sur les critères d'attribution de cette classe salariale.

L'AFDASSC-SSP demande à être pleinement associée à la définition des critères d'attribution de la classe 12, afin que ceux-ci soient transparents, équitables et réellement fondés sur les compétences et responsabilités exercées quotidiennement sur le terrain.

AVANCEE IMPORTANTE

Cette annonce représente une avancée importante après des années de mobilisation. La revendication n'est, en effet, pas nouvelle : dès 2019, une demande de revalorisation en classe 13, avec application immédiate de la classe 12, avait été déposée. Alors qu'une réponse devait être rendue fin 2025, le Conseil d'État avait finalement décidé d'un moratoire de trois ans dans le cadre du PAFE, repoussant une nouvelle fois la reconnaissance des ASSC.

DES RESPONSABILITES TOUJOURS PLUS FORTES

Pendant ce temps, les responsabilités des ASSC ont continué d'augmenter. Ils/elles occupent aujourd'hui une place centrale dans les EMS, les hôpitaux, les soins à domicile et les structures socio-sanitaires. Ils/elles assurent des tâches techniques, un suivi clinique, la coordination interdisciplinaire et l'accompagnement quotidien des patient-e-s et résident-e-s, souvent dans des conditions de travail difficiles et sous forte pression.

Il est désormais indispensable que la reconnaissance salariale corresponde enfin à la réalité du métier. Mais cette annonce rappelle aussi une autre réalité : sans mobilisation collective, les revalorisations peuvent être reportées pendant des années au gré des politiques d'austérité et des arbitrages budgétaires.

REJOIGNEZ-NOUS !

L'AFDASSC-SSP appelle donc les ASSC à poursuivre l'organisation collective dans les établissements, à renforcer les équipes syndicales et à syndiquer leurs collègues. Les avancées obtenues jusqu'ici sont le résultat d'années de mobilisation et de travail collectif. La suite dépendra également de la capacité des professionnel-le-s à maintenir un rapport de force fort dans l'ensemble du secteur de la santé.



Grève féministe 2027 "DU TEMPS ET DE L'ARGENT POUR LE TRAVAIL DU CARE"

Julie Salumu, secrétaire en charge des questions féministes

Nous vous invitons à participer à un atelier d'organisation autour de la Grève féministe du Care 2027, **le samedi 27 juin à Fribourg, dès 13h00 (Maison des Associations, Bd. de Pérolles 40, Fribourg).**

Mais au fond, qu'est-ce que le « care » ? Derrière ce terme se trouve une réalité très concrète : tout ce qui permet à la société de tenir au quotidien. Soigner, éduquer, accompagner, écouter, nettoyer, nourrir, soutenir, organiser la vie des autres, prendre soin des proches, des enfants, des personnes âgées ou en situation de handicap. Ces métiers et ces tâches sont indispensables, mais restent pourtant parmi les plus précarisés, sous-payés et dévalorisés.

Le care concerne évidemment les secteurs de la santé, du social, de la Petite Enfance, du nettoyage, de l'éducation ou de l'aide à domicile. Mais nous voulons en avoir une lecture large: les personnes sexisées sont appelées à prendre soin dans toutes les sphères de leur vie, au travail comme à la maison, dans des tâches rémunérées comme non rémunérées.

Cette journée sera un moment pour partager nos réalités, construire des revendications et commencer à organiser ensemble la Grève féministe du Care 2027.

Parce que sans nous, tout s'arrête 🍷💜

Le Comité de région a le plaisir de vous inviter à notre

Assemblée générale Mardi 16 juin, à 19h00

Werkhof, Salle polyvalente, Planche-Inférieure 14, Fribourg
Places de parc: Planche-Supérieure - Bus no. 4

Première partie (statutaire)

- 1. Organisation de l'assemblée :** secrétaire au pv, scrutateurs/-trices, droit de vote (candidatures à transmettre au secrétariat jusqu'au vendredi 29 mai), jubilaires.
- 2. Procès-verbal de l'Assemblée du 12 juin 2025** (disponible sur demande au secrétariat, ou sur place une 1h avant l'Assemblée) : approbation.
- 3. Rapport d'activités 2025/26 et priorités 2026/27 :** présentation et vote. Documents disponibles sur demande au secrétariat et sur le site du SSP une semaine avant l'Assemblée.
- 4. Grève du Care 2027 :** présentation des principaux axes et mise en place d'une organisation au sein du SSP région Fribourg. Il s'agira d'une de nos principales priorités en 2027.
- 5. Comptes 2025 et budget 2026 :** présentation, rapport de vérification, approbation.
- 6. Elections statutaires :** Présidence, Caissier, Comité de région, Assemblée des délégué-e-s de la Fédération, Commission de vérification des comptes (candidatures à transmettre au secrétariat jusqu'au vendredi 29 mai).

Deuxième partie, dès 20h15

LAFE – PAFE

Suites de la votation du 26 avril

Aperitif offert en fin d'Assemblée et retransmission du match de la Coupe du Monde de football.

Der Regionalvorstand lädt Euch ein zur

Generalversammlung Dienstag, den 16. Juni, um 19h00

Werkhof, Mehrzwecksaal, Untere Matte 14, Freiburg
Parkplätze: Obere Matte - Bus no. 4

Erster Teil (statutarisch)

- 1. Organisation der Versammlung:** Protokollführung, Stimmzähler, Stimmrecht (Interessierte können Ihre Bewerbung bis am Freitag, dem 29. Mai, anmelden), Jubiläre.
- 2. Protokoll der Versammlung vom 12. Juni 2025** (beim Sekretariat erhältlich, oder eine Stunde vor der Versammlung vor Ort) : Genehmigung.
- 3. Tätigkeitbericht 2025/26 und Schwerpunkte 2026/27:** Präsentation und Abstimmung. Dokumente werden eine Woche vor der Versammlung auf der VPOD-Website verfügbar.
- 4. Care-Streik 2027:** Vorstellung der wichtigsten Schwerpunkte und Aufbau einer Organisation innerhalb des VPOD Region Freiburg. Es wird eine unserer Hauptprioritäten sein.
- 5. Rechnung 2025 und Budget 2026:** Präsentation, Revisorenbericht, Genehmigung.
- 6. Statutarische Wahlen:** Präsident, Kassier, Regionalvorstand, nationale Delegiertenversammlung, Rechnungsprüfungskommission (Interessierte können Ihre Bewerbung bis am Freitag, dem 29. Mai, anmelden).

Zweiter Teil – Ab 20h00

SKfG und PSKF

Folge zur Abstimmung vom 26. April

Im Anschluss wird ein Aperitif serviert und Übertragung des WM-Spiels.

